

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize novembre, le Conseil Municipal de la Commune de CERONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Patrick SOULÉ, Maire de CERONS.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2017

Etaient présents : MM. Jean-Patrick SOULÉ, Michel ARMAGNACQ, Mme Maguy PEYRONNIN, Mme Corinne BOURCHEIX, MM. Jean-Noël CLAMOUR, Yannick LEGLISE, Eric JAUMET, Mmes Muriel LACAZE, Céline PEYRONNIN, M. Julien LE TACON, Mme Tatiana BOURGUIGNON

Absents représentés : Mme Marie-France LE ROUX par Michel ARMAGNACQ
Mme Karine PRIVAT par Muriel LACAZE
M. Thierry ALLARD par Céline PEYRONNIN
Mme Karine TIBOURCIO de la CORRE par Jean-Patrick SOULÉ
M. Frédéric EXPERT par Yannick LEGLISE

Absent : Jean-Jacques DUBOIS, Gaëlle GENVRIN, Xavier FLEURY

Secrétaire de séance : Céline PEYRONNIN

PROCES VERBAL SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal approuve à 15 voix pour et une abstention (M. ARMAGNACQ) le procès-verbal de la précédente séance.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Proposition de fusion SIAEP des deux Rives et du SIEA de Rions
- Décision modificative

50/2017 – PROPOSITION DE FUSION DU SIAEP DES DEUX RIVES ET DU SIEA DE RIONS

Vu les deux délibérations des comités syndicaux du syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable des deux rives de Garonne et du syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de Rions en date du 12 septembre 2017 et du 22 septembre 2017 se prononçant sur la fusion des deux syndicats au 1^{er} janvier 2018 et approuvant les statuts du nouveau groupement issu de cette fusion.

Vu l'arrêté préfectoral de projet de périmètre du syndicat intercommunal issu de la fusion du syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable des deux rives de Garonne et du syndicat intercommunal des eaux et d'assainissement de Rions en date du 17 octobre.

Monsieur le Maire propose d'accepter la proposition de fusion du SIAEP des Deux Rives et du SIEA de Rions au 1^{er} janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition de fusion du SIAEP des deux rives et du SIEA de Rions au 1^{er} janvier 2018.

51/2017 – BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 8 – OUVERTURE DE CREDITS

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du marché des travaux d'aménagement du parking de la gare, l'entreprise a bénéficié du versement d'une avance forfaitaire. Il est nécessaire de régulariser cette avance au niveau budgétaire en procédant aux ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses : Opération 143 – article 2313	36 855.90 €
Recettes : Opération 143 – article 238	36 855.90 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 heures 20.